

Fonds Patrimoine Scotia

Fonds Patrimoine Scotia d'actions mondiales

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 30 juin 2024

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières du Fonds, mais ne contient ni ses états financiers intermédiaires ni ses états financiers annuels. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels en composant le 1-800-387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds Patrimoine Scotia d'actions mondiales.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans

chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexacts à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats d'exploitation

Pour le semestre clos le 30 juin 2024 (la « période »), les parts de la série Pinnacle du Fonds ont généré un rendement total de 13,5 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Les rendements des autres séries du fonds seront similaires à ceux de la série Pinnacle, toute différence de rendement résultant principalement des différents frais de gestion, des charges d'exploitation et des autres dépenses applicables à la série en question. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

L'indice de référence général du Fonds, l'indice World Index (en CAD), a affiché un rendement de 15,5 % au cours de la même période. Conformément aux exigences du Règlement 81-106,

nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Les politiques monétaires des marchés développés mondiaux ont commencé à diverger, les banques centrales s'attaquant aux diverses tendances inflationnistes. Le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine a maintenu le taux de son indice de référence stable, reflétant une approche prudente visant à contenir l'inflation tout en soutenant la croissance. De même, après avoir relevé les taux d'intérêt à court terme au premier trimestre de 2024 et mis fin à la décennie de taux d'intérêt négatifs au pays, la Banque du Japon a maintenu les taux d'intérêt stables au deuxième trimestre, mais a réduit ses achats d'obligations. En revanche, la Banque centrale européenne a abaissé ses taux d'intérêt directeurs de 4,0 % à 3,75 %, marquant ainsi sa première baisse de taux d'intérêt depuis 2019, malgré la persistance de pressions salariales positives.

Le rebond des actions découlant de l'enthousiasme des investisseurs pour l'intelligence artificielle (« IA ») s'est poursuivi en 2024, avec des gains substantiels tant pour les sociétés de semi-conducteurs que pour les sociétés du secteur des technologies de l'information.

Au Japon, la reprise et les espoirs de réforme des entreprises ont alimenté le rebond des actions japonaises bon marché axées sur la valeur. L'activité des investisseurs activistes et des chasseurs de bonnes affaires au Japon s'est intensifiée alors que les agences gouvernementales ont augmenté la pression sur les entreprises à faible rendement en clarifiant les réglementations en matière de fusions et d'acquisitions.

Le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence général, en partie en raison de la sous-pondération de l'action la plus performante, NVIDIA Corp.

La sélection des actions dans les secteurs des technologies de l'information et de la finance a nui au rendement du Fonds, tout comme la sélection des titres aux États-Unis. Parmi les principaux facteurs individuels ayant nui au rendement, mentionnons la sous-pondération de NVIDIA et les positions dans Sony Group Corp. et Genmab AS. NVIDIA, bénéficiaire de l'enthousiasme envers l'IA, a été vendue par le Fonds en raison de problèmes de valorisation, mais l'action a continué à surperformer. L'action de Sony Group a chuté après que la société a annoncé un ralentissement des ventes de consoles PlayStation 5 qui a été pire que ce que les investisseurs avaient prévu. Le fabricant danois de médicaments oncologiques Genmab a affiché un piètre rendement en raison du pessimisme à l'égard des principaux actifs en portefeuille en raison des échéanciers prolongés pour certains de ses essais de médicaments, ainsi que des craintes selon lesquelles les dépenses d'exploitation pourraient être supérieures au consensus dégagé en 2024.

La sélection des actions dans le secteur des services de communication et dans la zone euro a contribué au rendement du Fonds, tout comme la surpondération du secteur des services de communication, qui a affiché un solide rendement. Les titres qui ont le plus contribué au rendement sont ceux de Meta Platforms Inc., Netflix Inc. et Alphabet Inc. Meta Platforms a

profité du fait que son produit Advantage+ propulsé par l'intelligence artificielle gagne une part croissante des actions des annonceurs, ce qui soutient la domination continue de Meta Platforms sur le marché de la publicité numérique. Netflix a enregistré une croissance supérieure aux attentes pour le quatrième trimestre de 2023 et le premier trimestre de 2024, ainsi qu'une amélioration de la rentabilité. Alphabet a enregistré une forte croissance de ses produits des activités ordinaires et de ses bénéfices d'un exercice à l'autre pour le premier trimestre de 2024, particulièrement dans ses segments YouTube et infonuagique.

De nouvelles positions dans Globant SA, Booking Holdings Inc. et Atkore Inc. ont été ajoutées au Fonds au cours de la période. Globant a été ajouté à la liste en raison de ses solides données en matière d'innovation et de croissance. Elle devrait bénéficier de l'adoption de l'IA générative qui accélère la demande pour les services et capacités complémentaires qu'elle fournit. Le titre de Booking Holdings a été acquis en raison de sa solide situation concurrentielle en matière de réservations d'hôtels aux États-Unis, en Europe et en Asie, et il devrait fournir une prestation découlant de la croissance continue des voyages à l'échelle mondiale. Atkore, chef de file mondial des conduits électriques, a été ajouté au Fonds parce qu'il devrait bénéficier de la croissance continue de l'électrification, de la numérisation et du durcissement des infrastructures aux États-Unis.

Les positions existantes dans Microsoft Corp., Amazon.com Inc. et Alcon Inc. ont été accrues. Microsoft et Amazon.com sont bien placés pour profiter à long terme de l'enthousiasme suscité par l'IA. Alcon en est à la deuxième phase d'un régime de redressement à long terme, lancé après sa scission de Novartis AG en 2019, afin d'accroître la croissance de la société.

WuXi AppTec Co. Ltd. a été éliminé du Fonds en raison du risque d'interdiction de contrat. Le Congrès américain a introduit la loi Biosecure qui vise à interdire aux entreprises américaines qui reçoivent des fonds fédéraux de passer des contrats avec des « entreprises de biotechnologie préoccupantes » chinoises. Le titre d'Edwards Lifesciences Corp. a été liquidé en raison des préoccupations liées à l'évaluation à la suite d'une récente remontée du cours de ses actions. La vente a également contribué à faire en sorte que le portefeuille respecte la limite d'exposition du Fonds au risque lié aux États-Unis. Nike Inc. a été vendue dans un contexte de concurrence accrue.

Un certain nombre de positions du Fonds ont été réduites en raison de la hausse du cours de leurs actions. Parmi ceux-ci, mentionnons ASML Holding NV, Broadcom Inc., Deere et Co., Schneider Electric SE et Costco Wholesale Corp.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 235,0 millions de dollars au 31 décembre 2023 à 261,0 millions de dollars au 30 juin 2024. Cette variation s'explique par des gains sur les placements de 30,8 millions de dollars et par des rachats nets de 4,8 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de

comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;

- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net, à la clôture de la période¹
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions³	
Série Apogée												
30 juin 2024	41,78	0,32	(0,10)	2,22	3,18	5,62	—	—	—	—	—	47,41
31 déc. 2023	34,54	0,45	(0,18)	(0,65)	8,29	7,91	—	(0,26)	—	—	(0,26)	41,78
31 déc. 2022	45,87	0,32	(0,16)	(0,49)	(10,72)	(11,05)	—	(0,16)	—	—	(0,16)	34,54
31 déc. 2021	38,52	0,30	(0,19)	12,29	(4,98)	7,42	—	(0,19)	—	—	(0,19)	45,87
31 déc. 2020	31,49	0,30	(0,17)	5,30	4,05	9,48	—	(0,15)	(2,55)	—	(2,70)	38,52
31 déc. 2019	25,81	0,44	(0,16)	1,46	4,31	6,05	—	(0,24)	(0,09)	—	(0,33)	31,49
Série F												
30 juin 2024	40,58	0,32	(0,28)	2,14	3,06	5,24	—	—	—	—	—	45,85
31 déc. 2023	33,61	0,44	(0,48)	(0,64)	7,63	6,95	—	—	—	—	—	40,58
31 déc. 2022	44,79	0,31	(0,45)	(0,49)	(11,60)	(12,23)	—	—	—	—	—	33,61
31 déc. 2021	37,79	0,29	(0,53)	13,17	(6,00)	6,93	—	—	—	—	—	44,79
31 déc. 2020	31,06	0,29	(0,45)	5,24	3,33	8,41	—	(0,05)	(2,49)	—	(2,54)	37,79
31 déc. 2019	25,49	0,42	(0,39)	1,54	4,03	5,60	—	(0,02)	(0,08)	—	(0,10)	31,06

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série M												
30 juin 2024	15,11	0,12	(0,06)	0,80	1,14	2,00	—	—	—	—	—	17,12
31 déc. 2023	12,50	0,17	(0,11)	(0,24)	2,85	2,67	—	(0,05)	—	—	(0,05)	15,11
31 déc. 2022	16,59	0,12	(0,10)	(0,18)	(4,15)	(4,31)	—	(0,01)	—	—	(0,01)	12,50
31 déc. 2021	13,94	0,11	(0,12)	4,82	(2,16)	2,65	—	(0,02)	—	—	(0,02)	16,59
31 déc. 2020	11,40	0,11	(0,10)	1,96	1,52	3,49	—	(0,02)	(0,92)	—	(0,94)	13,94
31 déc. 2019*	10,00	0,15	(0,08)	0,55	0,78	1,40	—	(0,06)	(0,03)	—	(0,09)	11,40

* Les parts de série M ont été lancées le 12 février.

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».
- 2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série Apogée							
30 juin 2024	28 960	610 866	0,34	0,34	0,01	11,01	47,41
31 déc. 2023	27 664	662 064	0,34	0,34	0,02	24,29	41,78
31 déc. 2022	32 068	928 326	0,34	0,34	0,02	25,02	34,54
31 déc. 2021	41 236	899 006	0,34	0,34	0,02	44,62	45,87
31 déc. 2020	27 918	724 695	0,34	0,34	0,03	38,05	38,52
31 déc. 2019	24 843	788 959	0,34	0,34	0,03	38,23	31,49
Série F							
30 juin 2024	9 614	209 676	1,16	1,16	0,01	11,01	45,85
31 déc. 2023	8 991	221 573	1,17	1,17	0,02	24,29	40,58
31 déc. 2022	8 498	252 815	1,16	1,16	0,02	25,02	33,61
31 déc. 2021	14 536	324 507	1,17	1,17	0,02	44,62	44,79
31 déc. 2020	10 638	281 505	1,17	1,17	0,03	38,05	37,79
31 déc. 2019	9 619	309 730	1,16	1,16	0,03	38,23	31,06
Série M							
30 juin 2024	222 439	12 990 908	0,66	0,66	0,01	11,01	17,12
31 déc. 2023	198 362	13 124 104	0,66	0,66	0,02	24,29	15,11
31 déc. 2022	172 059	13 763 134	0,66	0,66	0,02	25,02	12,50
31 déc. 2021	250 795	15 115 814	0,65	0,66	0,02	44,62	16,59
31 déc. 2020	183 818	13 181 845	0,66	0,66	0,03	38,05	13,94
31 déc. 2019	128 894	11 301 698	0,64	0,64	0,03	38,23	11,40

- 1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.
- 2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses,

recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autre† (%)
Série Apogée*	—	—	—
Série F	1,00	—	100,0
Série M	0,50	—	100,0

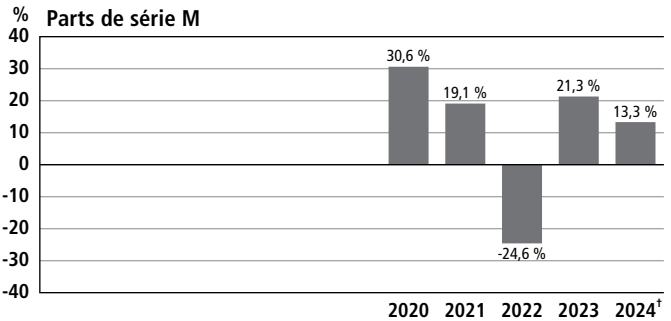
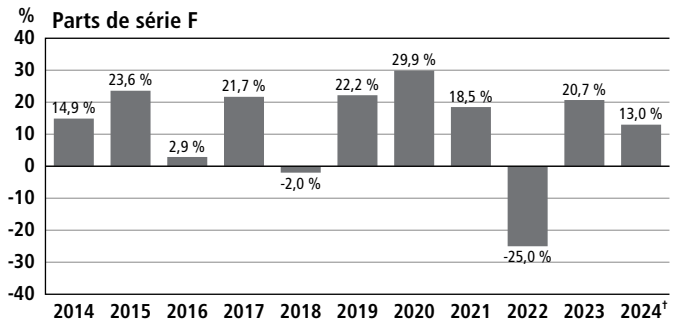
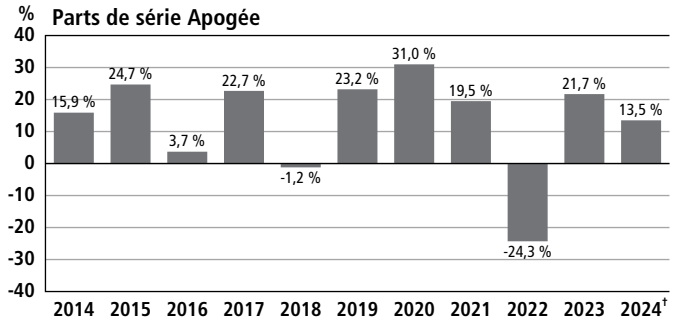
* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.
† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque année civile, d'un placement effectué le premier jour de l'année civile pour cette série.



† Semestre clos le 30 juin 2024.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-387-5004 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com, dans les 60 jours suivant la clôture du trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin de l'année civile, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par pays / région	% de la valeur liquidative ¹⁾
États-Unis	70,8
France	6,9
Japon	4,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,0
Royaume-Uni	2,7
Allemagne	2,7
Suède	2,1
Suisse	1,8
Hong Kong	1,6
Danemark	1,1
Pays-Bas	0,9
Singapour	0,7
Indonésie	0,3
Mexique	0,3
Autres éléments d'actif (de passif) net	-0,7

25 principaux titres en portefeuille

Émetteur	% de la valeur liquidative ¹⁾
Meta Platforms, Inc., cat. A	4,9
Microsoft Corporation	4,8
Alphabet Inc., cat. A	4,6
Schneider Electric SA	4,5
Amazon.com Inc.	4,5
Vertex Pharmaceuticals Incorporated	4,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,0
Netflix Inc.	2,8
Alcon Inc.	2,5
Salesforce.com Inc.	2,3
Danaher Corporation	2,2
Pinterest Inc.	2,0
Applied Materials Inc.	1,9
CME Group Inc.	1,9
Thermo Fisher Scientific Inc.	1,8
UnitedHealth Group Incorporated	1,8
Sony Corporation	1,8
SAP AG, CAAE	1,8
Deere & Company	1,7
Broadcom Inc.	1,7
Intuitive Surgical Inc.	1,5
Accenture PLC, cat. A	1,5
Chugai Pharmaceutical Co., Ltd.	1,5
Adobe Inc.	1,5
Tradeweb Markets Inc.	1,5

1) Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.